

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Bordeaux, le 14 septembre 2020

Réf :  
Lettre 1 20-21 NL

Christian FEYTOUT  
IA-IPR Sciences Économiques et Sociales

Affaire suivie par :  
Christian FEYTOUT  
IA-IPR de SES

à  
Mesdames et Messieurs les professeurs de SES  
S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Établissement des lycées de l'académie de Bordeaux

Tél : 05 57 57 38 19  
Mél : christian.feytout@ac-bordeaux.fr

Objet : lettre de rentrée 2020

Chère collègue, Cher collègue,

J'espère que votre rentrée s'est bien déroulée. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux 8 collègues qui entrent dans l'académie de Bordeaux (ou qui y reviennent). Je tiens à féliciter nos 12 professeurs certifiés stagiaires accueillis cette année qui ont réussi les concours de recrutement d'enseignants, parfois après une expérience professionnelle en tant que professeur contractuel dans notre académie. Cette année la discipline accueillera également un petit nombre de contractuels expérimentés.

Je remercie tout particulièrement les nombreux enseignants qui participent à la formation et à l'accompagnement de ces professeurs stagiaires et contractuels.

### 1. Vie de la discipline

Les informations relatives à la discipline sont communiquées par la liste de diffusion des professeurs de SES de l'académie de Bordeaux (LISA [listeinfo\\_ses@ac-bordeaux.fr](mailto:listeinfo_ses@ac-bordeaux.fr)). Cette liste est le canal de diffusion des informations disciplinaires. Dans le cas où vous ne seriez pas destinataire des messages de la LISA, je vous invite à prendre l'attache d'Eric CASSAGNE ([eric.cassagne@ac-bordeaux.fr](mailto:eric.cassagne@ac-bordeaux.fr)) qui vous y inscrira à l'aide de votre adresse électronique professionnelle.

Vos identifiants de messagerie professionnelle vous donnent accès à différentes applications académiques (ARENA, I-PROF). A propos de l'application I-Prof, je vous suggère d'y enregistrer les éléments de votre CV.

Le site académique (<http://ses.ac-bordeaux.fr>) présente les informations relatives à la vie de la discipline, les comptes rendus des stages de formation, les ressources pédagogiques du Cybermanuel et de nos partenaires. Le site s'est enrichi de nouvelles rubriques : la continuité pédagogique, l'éducation au développement durable...Le Webmestre du site est Eric CASSAGNE.

Nous vous communiquerons par la LISA dans les prochains jours un **livret d'accueil** des SES dans l'académie de Bordeaux.

Le groupe SES de l'**Inspection Générale** est composée de :

- Frédéric CARLUER
- Christophe LAVIALLE **doyen** depuis l'année scolaire 2019 - 2020
- Marc MONTOUSSE
- Marc PELLETIER.

## 2. Retour sur la session 2020 du baccalauréat

Les données statistiques de la session 2020 du **baccalauréat** sont les suivantes : le taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie de Bordeaux est de 99,1 % en hausse de 7,7 point de % par rapport à celui de 2019. Il demeure supérieur au taux national (le taux de réussite national de 98,4 % est en hausse de 7,7 points de %).

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs en charge des classes du niveau terminal, pour leur investissement et à les féliciter pour la qualité de la préparation compte tenu de la particularité de cette session 2020, sur la base du **contrôle continu** des élèves de terminale.

épreuves	enseignement	2016		2017		2018		2019		2020	
		nombre de candidats (en%)	note moy.	nombre de candidats (en%)	note moy.	Nombre de candidats (en %)	Note moy.	Nombre de candidats (en %)	Note moy.	Nombre de candidats (en %)	Note moy.
SES selon les EDS	spécialistes EA	611 (12,2)	12,1	664 (12,8)	12,7	684 (10,9 %)	11,6	713 (11,3 %)	11,5	578 (9,4 %)	12,2
	spécialistes SSP	1760 (35,4)	12,3	1841 (35,5)	12,5	2305 (36,8 %)	11,7	2208 (34,9 %)	11,8	2133 (34,6 %)	12,2
	spécialistes Maths	2605 (52,4)	11,2	2676 (51,7)	11,8	3283 (52,3 %)	10,9	3410 (53,8 %)	11,5	3460 (56 %)	12
EDS	spécialistes EA		<b>12,1</b>		<b>12,4</b>		<b>11,5</b>		<b>12,1</b>		<b>13</b>
	spécialistes SSP		<b>11,7</b>		<b>11,9</b>		<b>11,9</b>		<b>11,3</b>		<b>13,1</b>

Source : académie de Bordeaux (juin 2020)

Le choix de la spécialité maths s'impose clairement pour les candidats de la session 2020.

Une autre façon de voir les résultats de cette session est de comparer la note moyenne de l'épreuve SES (6A) par Zap. Les statistiques académiques montrent un écart de 2,6 points entre la moyenne la plus élevée (concerne 69 élèves) et la moyenne la plus faible (concerne 119 élèves).

## 3. La modernisation du lycée et la réforme du baccalauréat

A cette rentrée, la réforme du lycée concerne la **classe de terminale**. De fait, cette année scolaire se caractérise par la mise en œuvre d'un nouveau programme et du nouveau bac 21 (épreuves finales SES et grand Oral (GO)).

Au cours de cet été, un décret paru au JO le 30 juillet 2020 assoupli les modalités de l'**évaluation commune** de première (et non plus dénommée E3C). Il s'agit de devoirs communs réalisés dans le cadre des heures de classe. La date de l'épreuve sera fixée par le chef d'établissement. La commission d'harmonisation aura lieu désormais en fin d'année scolaire.

**Les statistiques de la rentrée scolaire dans l'académie de Bordeaux nous donnent des précisions intéressantes sur le parcours des lycéens.** Avec 42,82 % des demandes d'enseignements de spécialité en classe de première, les SES sont la seconde discipline la plus demandée par les lycéens, après les mathématiques (soit une progression de 5,69 points de % par rapport à la rentrée 2019). Avec 16,99 % des élèves ayant l'enseignement de spécialité en 1ere l'abandonnant en terminale en 2020, les SES sont la discipline la moins abandonnée.

#### **4. L'accompagnement des enseignants de sciences économiques et sociales**

##### La formation continue des enseignants

Nous vous invitons à porter tout particulièrement attention aux modalités de l'offre de formation que nous vous proposons cette année. Elle a trois caractéristiques : elle présente un degré d'hybridation (avec du présentiel mais aussi du distanciel), elle s'organise le plus souvent par département, elle est composée d'un certain nombre d'actions à candidature individuelle.

Le PAF est en ligne sur le site SES académique, les dates pour les inscriptions aux actions à candidature individuelle (CI) sont du 3 au 28 septembre.

Quelques éléments de vigilance à vous signaler :

- nous vous invitons à porter attention particulièrement à deux actions à CI jugées prioritaires mais effectivement mises en place si le nombre de stagiaires le justifie :
  - la formation à l'accompagnement au projet d'orientation de l'élève ;
  - l'analyse de Romain DELES, sociologue bordelais, de la continuité pédagogique.
- nous vous invitons à porter votre attention sur les thèmes du programme de terminale explorés dans le cadre de la formation à public désigné au cours de la période toussaint / décembre ;
- la formation sur les nouvelles épreuves sera uniquement à distance (un professeur par eple) ;
- des groupes de travail seront mis en place. Si vous souhaitez participer à un **groupe de travail**, **merci de m'en informer (christian.feytout@ac-bordeaux.fr)** ;
- enfin, la prépa capes interne pourrait accueillir des enseignants contractuels. Nous vous invitons à y participer tout au moins pour prendre date.

##### Les ressources à disposition des enseignants

Les ressources présentées ici sont référencées sur le site SES académique.

- Magistère : 2 parcours conçus par des enseignants de l'académie sont à votre disposition
  - parcours programme de terminale  
<https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=9754>
  - parcours sur les nouvelles épreuves 1ere et Tale comprenant les Vadémécum (VDMC), la FAQ et une présentation de l'épreuve Grand Oral  
<https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=9913>

Le VDMC terminale version définitive paraîtra courant septembre intégrant les sujets zéro et il sera conforme à la grille des critères et attendus d'évaluation de l'IG.

Ces parcours proposent des forums pour vous accompagner. Il peut faciliter une réflexion collective en mesure d'éclairer chacun à condition que vous vous en empareriez avec vos questions.

- Cet accompagnement de la réforme prévoit également la mise à la disposition des enseignants de SES de fiches d'accompagnement sur le programme de terminale. Je vous tiendrai informés de leur parution. Trois premières fiches sont en téléchargement sur le site Eduscol.
- Nous vous rappelons enfin que le collège de France met des ressources pédagogiques à la disposition des enseignants de SES.

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

#### **5. L'accompagnement et l'évaluation des enseignants**

En dehors des rendez-vous de carrière, les corps d'inspection seront présents pour un accompagnement individuel des personnels lors de visites conseil. Cet accompagnement pourra répondre aux besoins exprimés par ceux-ci ou repérés lors d'une visite, d'un entretien ou d'une inspection. Il pourra être initié par les personnels d'inspection ou de direction ou à la demande des personnels. Ses objectifs sont de consolider et développer les compétences professionnelles, remédier aux difficultés rencontrées dans le cadre de la pratique professionnelle, accompagner un projet professionnel. Les visites conseil peuvent être réalisées par l'IPR ou le chargé de mission.

Monsieur Eric DUCLOS (professeur de SES au lycée J. Monnet à Blanquefort) sera, durant cette année scolaire, chargé de mission auprès de l'inspection.

Je demeure attentif, lors de mes interventions dans les établissements, à la place accordée au numérique dans les pratiques enseignantes. Je vous invite à prendre l'attache de Monsieur CASSAGNE, qui en tant qu'interlocuteur académique pour le numérique (IAN), est à votre écoute pour vos projets d'équipement et vos usages du numérique. Je vous rappelle que le site Eduscol référence les usages du numérique dans la discipline (<http://eduscol.education.fr/ses>).

A propos de **l'accompagnement / valorisation des élèves par le numérique** je tiens à souligner l'importance de familiariser les élèves avec **PIX**. En effet, cette année 2020-2021 est donc la première année de généralisation de la certification des compétences numériques de nos élèves (en 5<sup>ème</sup> et en terminale). Vous trouverez des informations sur "PIX dans notre site académique.

La période de confinement que nous avons connue au cours de l'année scolaire 2019 2020 a mis en évidence un bon niveau de maîtrise de ces compétences. Au sein de la discipline, nous avons conçu un parcours magistère sur la **continuité pédagogique**. Je vous invite à vous y référer. Il est riche d'innovations et il est en mesure de vous accompagner à cette rentrée à un moment où la démarche d'hybridation de l'enseignement semble se dessiner comme un scénario pédagogique possible.

<https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=9857>

***Si les conditions sanitaires dans votre lycée s'aggravent, n'hésitez pas à revenir vers l'inspection pour un accompagnement.***

Les enseignants qui souhaitent se présenter au CAFFA sont invités à prendre l'attache d'Éric Duclos. Ils pourront se documenter sur ce site :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid94777/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur-academique-caffa.html>

Cette lettre de rentrée sera disponible sur le site et elle vous sera également adressée par liste de diffusion et sous couvert de votre chef d'établissement.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2020 – 2021 et je vous prie de recevoir, chère collègue, cher collègue, mes encouragements et mon soutien.

L'Inspecteur d'Académie-  
Inspecteur Pédagogique Régional



Christian FEYTOUT